Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260717-2026_07_53-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le dix juillet deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Yvon GICQUEL. MMES : Ingrid GARDE ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Josiane LELIEVRE ; Laure JAMAIN ; Rolande RICAUD

Absents excusés : Jean-Michel BOURREE pouvoir donné à José MERCIER
Arnaud GASNIER pouvoir donné à Elodie SAUFFISSEAU

Absent : Guillaume CHAPEAU

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 14

Délibération 2026.07.53

VHBC : FONDS DE CONCOURS AUX PETITES COMMUNES 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article 1.5214-16 V :
La commune de Bovel sollicite le fond de concours petites communes 2025 au titre du financement des opérations suivantes pour les travaux des locaux d'hébergement.

Le détail des dépenses liées à l'opération de rénovation des locaux d'hébergement est le suivant :

	DEPENSES HT
Maître d'œuvre	1 000.00 €
Devis peintre HAMON – chambre	6 476.56 €
Devis peintre HAMON – cuisine	1 690.16 €
Devis plaquiste FRANGEUL	2 143.82 €
Devis électricité – plomberie DE SALLIER	1 248.00 €
Aménagement intérieur	14 450.00 € environ
Coordinateur SPS - SOCOTEC	1 260.00 €
	28 268.54 € HT

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr -

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260717-2026_07_53-DE

Le projet ne bénéficie d'aucune autre subvention.

Il est demandé le fonds de concours aux petites communes de 16 000 € au titre de l'enveloppe 2026.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **SOLLICITER** les 16 000 € au titre du fond de concours aux petites communes 2026 pour les travaux des locaux d'hébergement
- **AUTORISER** le maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme, le 16/07/2026
Le Maire, José MERCIER

Secrétaire de séance

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr -